

Portrait d'un alumni de l'IEI

L'EX SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'USPI GENÈVE REDEVENU AVOCAT

Andreas Fabjan ne vient ni d'une famille d'avocats, ni active dans l'immobilier. Ce fils de physicien et d'une secrétaire est pourtant devenu avocat, avant de diriger pendant 8 ans le secrétariat de l'USPI Genève et de l'Association des Promoteurs Constructeurs Genevois.

I a grandi tout d'abord à Meyrin, normal quand on est le fils d'un physicien du CERN, avant que la famille se déplace à Bernex (GE), en villa. Par la suite, il choisira Soral (GE), où cet ancien conseiller municipal œuvre encore comme pompier volontaire. Andreas Fabjan a suivi toute sa scolarité à Genève, puis Zurich. Après sa licence en droit et son brevet, il a rejoint la Duke University aux Etats-Unis pour y décrocher un master. C'est très rapidement, dès son stage chez M^e Olivier Carrard, qu'il a pris goût à l'immobilier.

Après un début de carrière au sein de l'étude Lenz & Staehelin, il a rapidement rejoint M^e Olivier Carrard, avant que ce dernier ne fusionne avec ses confrères Charles Poncet, Bernard Ziegler, feu Philippe Grumbach et Christian Luscher. C'est en 2004-2005 qu'il se lance dans la formation de l'Institut d'Etudes Immobilières (IEI). Bien que dispensé des cours de droit, il doit suivre ceux enseignés par la faculté des sciences économiques ainsi que par l'IEI. «Ce fut un excellent choix et une formation très enrichissante. L'importance de la réglementation à Genève justifie l'existence de ce cursus purement genevois. Et au-delà, l'IEI permet de re-



**Andreas
Fabjan**

DR

joindre un magnifique réseau avec ses plus de 200 diplômés. Cette formation a confirmé ma volonté de me consacrer au droit immobilier».

À l'origine du Label Vert

En mai 2006, Andreas Fabjan a l'opportunité de rejoindre les associations immobilières et est nommé Secrétaire général des associations professionnelles: l'USPI Genève et l'APCG (Association des Promoteurs Constructeurs Genevois). À ce titre, il est particulièrement satisfait d'avoir été l'instigateur du Label Vert, en 2008, pour le compte de l'USPI Genève.

Il s'agit d'un programme, précurseur à l'époque, qui vise notamment à promouvoir une gestion énergétique optimisée des immeubles.

Dès l'automne 2013, il revient au barreau pour exercer son métier d'avocat à son compte. Il s'associe en 2017, avec l'ancien conseiller d'Etat Mark Muller. «Notre étude se consacre exclusivement au droit immobilier. Nous discutons ensemble de la plupart de nos dossiers. Cela permet à nos clients de bénéficier d'un double regard de deux spécialistes». La clientèle de cette étude qui regroupe cinq avocats est très variée: des clients privés, des collectivités publiques, des professionnels de l'immobilier et des institutionnels. «La moitié de notre activité relève du judiciaire, essentiellement par devant les juridictions civiles et administratives, et l'autre concerne le conseil notamment en lien avec des projets de développement immobilier ou d'acquisition. Chaque jour est différent, je ne fais jamais deux fois la même chose. C'est un immense privilège».

M^e Andreas Fabjan a encore obtenu en 2021 le titre de spécialiste FSA «construction et immobilier» délivré par la Fédération suisse des avocats. «Une formation passionnante, le droit fédéral ayant pris beaucoup d'importance au cours des dernières années...» Il siège à côté de cela au conseil d'administration de la banque Raiffeisen Villes et Vignobles genevois. Il a également longtemps été membre du comité de l'ADIEI (Association des diplômés de l'IEI).

Serge Guertchakoff



SÉRIE SPONSORISÉE PAR L'INSTITUT D'ÉTUDES IMMOBILIÈRES